

Vous souhaitez faire partie de La petite route de lait de l'Outaouais !

En Outaouais, comme partout ailleurs au Québec et au Canada, de plus en plus de femmes décident d'allaiter. Toutefois, encore aujourd'hui, certaines femmes ne se sentent pas toujours bien acceptées d'allaiter dans les lieux publics. Elles redoutent d'être mal accueillies dans leurs milieux de vie.

C'est pourquoi, la Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais et ses partenaires ont initié **La petite route de lait de l'Outaouais**. Le but de cette action est de rendre les milieux de vie plus ouverts et accueillants pour les femmes qui allaitent.



Pourquoi participer à La petite route de lait ?

La participation à cette initiative démontre un engagement concret envers les femmes, les enfants et les familles de votre communauté.

Qui fait partie de La petite route de lait ?

Plus de 55 commerces et organismes d'un bout à l'autre de l'Outaouais dont la Ville de Gatineau participent à **La petite route de lait**.

Qui peut participer ?

- Établissements de santé;
- Commerces et entreprises (ex. : restaurant, salon de coiffure, épicerie, magasin à grande surface, etc.);
- Organismes communautaires et de loisirs;
- Services de garde;
- Services municipaux, municipalités ou MRC;
- Etc.

Quel est l'engagement demandé à ceux qui participent à La petite route de lait ?

- Placer le pictogramme du logo international de l'allaitement bien en vue dans votre porte d'entrée;
- Avoir une chaise ou un banc confortable à la disposition d'une mère qui souhaite allaiter;
- Informer votre personnel que vous avez adhéré à **La petite route de lait de l'Outaouais** afin qu'il offre un accueil chaleureux aux femmes qui désirent allaiter;
- Offrir la possibilité d'allaiter sans obligation d'achat.



Comment participer ?

Si vous êtes intéressé à faire partie de cette initiative, soumettez votre candidature grâce au formulaire en ligne ou à imprimer mis à votre disposition à l'adresse :

http://ciyss-outaouais.gouv.qc.ca/?page_id=4075

Une fois inscrit, vous recevrez le logo de l'allaitement et votre participation sera ajoutée sur la carte interactive sur le site du CISSS de l'Outaouais.

Pour toutes questions, veuillez communiquer avec Mme Anne-Marie Ménard par courriel : (Anne-Marie_Menard@ssss.gouv.qc.ca)

La petite route de lait de l'Outaouais



Vous sortez avec bébé et souhaitez allaiter, allez-y !

CISSS de l'Outaouais, Mai 2017

Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais

Québec 

Vous sortez avec bébé et souhaitez allaiter, allez-y !

Dans l'Outaouais, comme partout au Québec, de plus en plus de femmes décident d'allaiter. Toutefois, avec l'alimentation au lait artificiel qui a été encouragée au milieu du siècle dernier, on a vu de moins en moins de femmes allaiter leur bébé dans notre société. L'allaitement est un apprentissage qui demande du temps, beaucoup d'encouragement et du soutien!

Le soutien peut venir des proches, mais également de la communauté. Commerces, restaurants, bibliothèques, salons de coiffure, centres de santé, cliniques médicales, municipalités, services de garde, lieux de loisirs, etc. peuvent faire leur part en offrant un accueil chaleureux aux femmes qui désirent allaiter leur bébé.



C'est pourquoi **La petite route de lait de l'Outaouais** a vu le jour. Comment cela fonctionne-t-il ? Les participants affichent, à leur porte, le logo international de l'allaitement.



Avec ce logo, vous savez que vous pouvez trouver à cet endroit un lieu accueillant et confortable pour allaiter votre enfant avant de poursuivre votre route, et ce, sans achat requis de votre part.

Vous trouverez sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais la liste des commerces ou organismes qui participent à **La petite route de lait de l'Outaouais** selon votre territoire.

Consultez :

http://cisss-outaouais.gouv.qc.ca/?page_id=4075

Le but de **La petite route de lait** n'est pas d'obliger les femmes à allaiter uniquement dans les lieux identifiés par le logo. Elles peuvent allaiter n'importe où, n'importe quand. Il s'agit d'un droit protégé par la Charte des droits et libertés.

L'idée est de donner un coup de pouce aux femmes qui se sentent parfois mal à l'aise d'allaiter dans les lieux publics.

En allaitant dans les lieux publics, vous contribuez à faire de l'allaitement une pratique acceptée socialement. Merci !

La petite route de lait de l'Outaouais



Vous souhaitez faire partie de La petite route de lait de l'Outaouais !

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de l'Outaouais

Québec 